

Auderghem, le 29 août 2022

Chers parents,

Pour la sécurité de vos enfants et pour une bonne organisation de la sortie de l'école, nous vous prions de compléter le talon ci-dessous.

Sans ce talon complété et signé, vos enfants devront **obligatoirement** rester dans la cour une fois les cours terminés.

A la sortie des classes, les après-midis à 15h25 et le mercredi à 12h05 :

- Une école des devoirs est organisée (sauf le mercredi). Les enfants qui y participeront, resteront donc à l'avenue Chaudron. Pour la bonne marche de cette étude, il est demandé de ne pas venir chercher les enfants entre 15h45 et 16h45. Après l'étude et le mercredi après-midi, des activités sont organisées jusque **18h00**. (voir sur le site de Baco pour l'inscription)
- Les enfants seront autorisés à **rentrer seuls** à la maison par le chemin le plus court s'ils possèdent la **carte de sortie** ou à aller chercher des plus petits sur le site Van Horenbeeck.
- Pour l'obtention de cette carte, il faut **l'autorisation ci-dessous complétée et signée**.
- **A 15H45 : (L,M,J et Ve) et à 12h20 (le mercredi)** les enfants qui restent dans la cour, rejoindront l'école des devoirs. Une **participation financière** leur sera demandée.

Nous vous demandons de ne pas entrer dans la cour de récréation ainsi que dans les locaux et les classes (sauf rendez-vous.)

Merci de bien vouloir nous aider en respectant ces précisions !

**Philippe Meinguet
Directeur**

✂-----
Je soussigné(e) _____ Classe : _____

parent de _____

- autorise mon enfant à **rentrer seul** à la maison après les cours avec la **carte de sortie**.
- Autorise mon enfant à **quitter** le site Chaudron **seul** après les cours avec la **carte de sortie**, à venir chercher le restant de la famille sur le site Van Horenbeeck et à **laisser la fratrie rentrer seule à la maison**.
- Mon enfant attend dans la cour de récréation.
- Mon enfant est inscrit à l'école des devoirs à l'avenue Chaudron.

Signature (obligatoire) :